

Assemblée Générale mixte du 24 juin 2021

Brebières, le jeudi 3 juin 2021 - DBT (Euronext Growth : ALDBT), leader européen des bornes de recharge pour véhicules électriques, souhaite rappeler à ses actionnaires que dans le contexte actuel d'épidémie de la covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, le Conseil d'administration a décidé, à titre exceptionnel, de tenir l'Assemblée Générale annuelle au siège social à « *huis clos* », c'est-à-dire hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

L'assemblée se tiendra sur première convocation **le 24 juin 2021 à 11 heures** et, à défaut de quorum, sur seconde convocation **le 8 juillet à 11 heures**, également à « *huis clos* ».

Utilisation de Votaccess

Les actionnaires ne pourront ainsi exercer leur droit de vote qu'à distance et préalablement à l'Assemblée Générale, en utilisant :

- la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS, accessible à compter du **3 juin 2021 à 10 heures jusqu'au 23 juin 2021 à 15 heures** (heures de Paris), ou
- le formulaire unique de vote pour un vote par correspondance ou un pouvoir au Président.

Si nécessaire, le formulaire unique de vote peut être téléchargé sur le site Internet www.dbt.fr, section Investisseurs, rubrique Assemblée Générale (ou [cliquez ici](#)).

Visioconférence

L'Assemblée Générale fera l'objet d'une retransmission en direct par visioconférence à partir de 11h00 le 24 juin 2021 (ou le 8 juillet à 11 heures en cas de seconde convocation) et en différé, accessible depuis le site Internet de la Société, à moins que des raisons techniques rendent impossible ou perturbent gravement cette retransmission.

Pour accéder à la visioconférence, un lien de connexion sera transmis aux personnes inscrites au préalable par mail (ir@dbt.fr), 48 heures avant l'assemblée.

Pendant la visioconférence, les actionnaires ne pourront ni voter, ni poser des questions, ni proposer de nouvelles résolutions.

Toute question écrite peut être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président du Conseil d'administration ou par courriel à l'adresse électronique ir@dbt.fr, accompagnée, pour les titulaires d'actions au porteur, d'une attestation d'inscription en compte d'actionnaire. La date limite de réception des questions est le 22 juin 2021 minuit. Toutefois, dans la mesure du possible, les questions reçues après cette date pourront être traitées. Le texte des questions reçues et des réponses apportées seront publiées sur le site Internet www.dbt.fr, section Investisseurs, rubrique Assemblée Générale (ou [cliquez ici](#)), dès que possible à l'issue de l'assemblée et au plus tard avant la fin du cinquième jour ouvré à compter de la date de l'assemblée.

Site Internet

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site Internet de la Société ([cliquez ici](#)), qui comporte les principaux documents préparatoires à cette réunion.

Si nécessaire, cette rubrique sera mise à jour des modalités définitives de participation à l'Assemblée Générale en fonction notamment de l'évolution des impératifs sanitaires et/ou juridiques.

Les modalités décrites ci-avant sont détaillées dans les avis de réunion et de convocation publiés par la Société et disponibles sur son site Internet www.dbt.fr, section Investisseurs, rubrique Assemblée Générale (ou [cliquez ici](#)).

À PROPOS DE DBT

Fondé en 1990, DBT est un groupe industriel spécialisé dans la maîtrise de l'énergie de l'aménagement de l'espace urbain et de systèmes de recharge pour tous les véhicules électriques. A l'origine fournisseur de transformateurs de courant électrique, le groupe propose désormais 3 gammes d'activités :

- La filiale DBT Ingénierie propose des solutions de contrôle d'accès et de distribution d'énergie, ainsi que des transformateurs de courant basse tension.
- La filiale DBT-CEV, est un acteur reconnu depuis 25 ans des infrastructures de recharge innovantes pour les véhicules électriques. L'entreprise a créé une large gamme de bornes de recharge normale (3 à 8h), accélérée (1 à 3h), rapide (- de 30 minutes) et ultra-rapide (- de 20 minutes). En 2018, DBT-CEV a renouvelé 100% de sa gamme de coffrets 7kW, de bornes 7/22kW et de chargeurs rapides dernière génération de 50 à 150kW pour tous les véhicules du marché, et les chargeurs du futur 350kW à dispenser, et 150kW/900V pour les camions et bus électriques. Avec plus de 2.500 chargeurs rapides installés dans 37 pays, DBT-CEV est un acteur majeur du marché de la mobilité électrique en Europe. Découvrez notre gamme de chargeurs sur www.dbt.fr/dbt-cev
- La filiale Educare by DBT, créée en 2016 est spécialisée dans la formation des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE) et dans la formation de techniciens de maintenance agréés VE.

Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT est coté sur Euronext Growth depuis décembre 2015.

Groupe DBT
Parc Horizon 2000 – Rue Maurice Grossemy
62117 Brebières



Service Communication
communication@dbt.fr



Relations Investisseurs
ir@dbt.fr
Relations Presse
info@capvalue.fr

Le Groupe DBT est présent sur les réseaux sociaux : [Twitter](#) - [LinkedIn](#) - [La French Fab](#)

Pour plus d'informations sur le groupe DBT et ses activités : www.dbt.fr

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com